



Consignes d'entretien et d'accès au terrain :

- 1) Je participe à l'entretien du terrain et réalise 1 à 2 fois la tonte par an et en binôme.
- 2) Je m'inscris sur le planning Google si possible la veille de mon arrivée.
- 3) J'ouvre et je referme la barrière d'accès après chaque passage.
- 4) J'ouvre le cadenas du câble d'accès au terrain et tourne les molettes après déverrouillage
- 5) J'ai mon attestation de suivi de formation de télé pilote à jour*
- 6) Tous mes modèles (supérieurs à 800g) sont déclarés et immatriculés*
- 7) Je suis le premier arrivé, j'appelle la tour de contrôle du début d'activité en vol**
- 8) Je respecte les consignes de sécurité du terrain***
- 9) Je suis le dernier à partir, j'appelle la tour de contrôle de la fin d'activité en vol**

* Article 16 bis du règlement intérieur

** Article 16 ter du règlement intérieur (numéro à contacter: **01.64.14.27.36** ou **01.64.14.27.37**)

*** Article 40 à 61 du règlement intérieur

Date : ___ / ___ / _____

Nom : _____

Signature

Par la signature de la présente feuille d'émargement,

Je reconnais avoir pris connaissance de l'intégralité du règlement intérieur du SFPAM.

Je reconnais être informé(e) qu'en cas d'accident lié au non-respect dudit règlement, je ne pourrai me décharger de ma propre responsabilité et mettre en cause celle des dirigeants du club.